

BILAN HANDITEC 89 **ET** **PROPOSITIONS**

Docteur Dominique BOULONGNE
Président d'Handitec
CRF - Route de Liverdy - 77170 COUBERT

Le colloque/exposition HANDITEC 89 a été de l'avis de tous un succès incontestable.

Près de 500 participants au colloque, plus de 6000 visiteurs sur l'exposition.

HANDITEC est devenu la plus importante manifestation française sur le technologie au service des personnes handicapées. Elle atteint cette année une envergure européenne.

Le thème majeur du colloque "la technologie dans le retour ou le maintien à domicile des personnes handicapées et âgées" a permis de faire un tour d'horizon des matériels existants. Le colloque/exposition montre les dernières réponses apportées et les besoins non encore satisfaits.

HANDITEC a été comme toujours un carrefour des différentes parties concernées, chercheurs, industriels, utilisateurs, prescripteurs, représentants des pouvoirs publics...

De la confrontation et de la discussion des différents participants sont sorties quelques idées maîtresses. Nous les présentons ici sous forme de propositions dans le cadre d'un circuit qui part de l'usager pour y revenir.

Ce circuit passe par la- recherche, l'industrialisation la distribution. Il ne faut pas oublier les points très importants que sont le financement et l'information à tous les niveaux. On peut le schématiser (voir annexe 1).

Si l'on reprend en détail ce "circuit" du matériel qui facilité la vie quotidienne, sociale et professionnelle des personnes handicapées, il s'impose de faire quelques remarques

- l'épidémiologie des personnes handicapées n'en est qu'à ses débuts, quant à l'évolution des besoins des utilisateurs, il n'existe que quelques approximations trop vagues. Il nous semble indispensable de mieux préciser ces besoins pour aider la recherche appliquée et surtout pour soutenir l'industrialisation de produits.
- la recherche appliquée n'est pas assez développée et elle reste très éparpillée avec une coordination souvent insuffisante entre chercheurs et une liaison trop limitée vers la valorisation et l'industrie.

Si l'on veut soutenir une industrie dans le domaine de la technologie au service des personnes handicapées, il est indispensable d'avoir une recherche et un développement efficace.

Un bilan des équipes et des sujets de recherches dans ce domaine de la technologie appliquée aux personnes handicapées est à faire ou au moins à compléter.

Un bilan des industriels travaillant dans ce domaine doit aussi être fait.

Un bilan des importations est aussi nécessaire. Selon les domaines, de 60 à 100 \$ du matériel est importé. Nous tendons vers un marché commun européen certes, mais la France ne doitelle pas y garder une certaine place ou même la conquérir si possible ?

Dans le domaine industriel, il y a deux types d'industries :

- celles qui sont spécialisées dans le domaine du handicap. Ce sont souvent de très petites entreprises,
- celles qui fabriquent du matériel grand public dont une partie est ou peut être adaptée aux besoins de certaines catégories de personnes handicapées (robinetterie, poignée de porte, commande à distance, téléphone, moyen de transport...).

Dans l'un comme dans l'autre cas, une meilleure appréhension des marchés est un élément primordial pour les industriels. D'où encore une fois la nécessité d'une approche rapide des besoins des personnes handicapées et âgées.

La distribution est éparpillée et peu organisée. Les marges sont souvent trop importantes avec des variations de prix d'un distributeur à l'autre très importantes. Les distributeurs sont très nombreux, plusieurs milliers. Ceci permet à l'utilisateur d'avoir un distributeur donné pour permettre une comparaison entre différents modèles. L'utilisateur ne peut donc souvent pas tester, essayer les différentes versions d'un matériel, existant sur le marché.. Certaines organisations d'essais et de prêt de matériel se sont montées. Elles sont encore peu nombreuses et ont encore des difficultés à se développer.

Le financement des aides techniques n'existe pas encore de façon satisfaisante en France à ce jour. Seuls sont inscrits au TIPS (tarif interministériel de prestations sanitaires) une dizaine d'aides techniques (en dehors des orthèses et prothèses qui sont des objets du grand appareillage, ou en dehors des fauteuils roulants et de certains matériels de continence).

On peut citer le couteau/fourchette et certains autres matériaux qui eux sont pris en charge en location à domicile (lits médicaux, potence...).

La plupart des aides techniques facilitant ou permettant la vie quotidienne à domicile des personnes handicapées ne sont pas pris en charge "normalement". Elles peuvent parfois être financées dans le cadre des "prestations extra-légales" au titre du FASS (fond d'action sanitaire et sociale) de CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) qui disposent d'un budget qui se réduit au fur et mesure que "l'arrivée budgétaire passe".

A chaque fois une démarche longue avec l'établissement d'un dossier justificatif est nécessaire.

Toutes les aides techniques ne relèvent pas du "sanitaire" et de la "sécurité sociale". Certaines d'entre elles dépendent plus de l'équipement, du logement, des transports, de l'éducation nationale ou de l'emploi.

Nous proposons donc la répartition des aides techniques en 3 catégories :

- celles qui sont "vitales", indispensable pour la vie quotidienne de la personne handicapée,
- celles qui donnent au augmentent l'autonomie dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle,
- celles qui sont de confort et qui ne nécessite pas de prescription médicale et ne font l'objet d'aucun remboursement.

L'évaluation faite par une équipe pluridisciplinaire spécialisée composée d'un médecin spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelle et d'un ergothérapeute permet d'établir le ou les aides techniques qui seront nécessaires pour une personne déterminée et d'utiliser un financement individualisé. Ceci a été proposé dans le Rapport TEULADE/GILLIBERT.

L'aide technique ne remplace pas la tierce personne, mais c'est un moyen pour faciliter sa tâche. L'aide technique permet de faciliter la vie et l'autonomie des personnes handicapées et âgées.

L'utilisateur est et doit se comporter comme un consommateur à part entière.

Reste un point très important c'est le passage de l'information à tous les niveaux.

- L'information de l'utilisateur sur le matériel existant et sur les possibilités de financement, c'est le rôle des associations d'usagers, des distributeurs, des professionnels de la rééducation et de la réadaptation en particulier des associations de médecins spécialistes en rééducation et réadaptation fonctionnelle, d'ergothérapeutes, d'assistantes sociales...

C'est aussi devant le manque évident de communication de l'information que se sont développés et doivent se développer des centres de présentation, d'essais et de tests du matériel, des centres de distribution pouvant assurer un conseil. Il est aussi nécessaire qu'une banque de données soit opérationnelles à deux niveaux . information des professionnels mais aussi information des usagers. C'est le même problème pour des secteur de l'information différent tels que catalogues, ouvrages divers voir vidéo.

- L'information des professionnels, nous en avons déjà parlé dans le paragraphe précédent. Mais en plus des moyens cités ci-dessus, il nous semble important d'organiser une grande manifestation d'envergure européenne, un grand salon à un rythme annuel ou bi-annuel.

RESUME DES PROPOSITIONS HANDITEC 89

1. Evaluer les besoins des personnes handicapées ? parallèlement à l'épidémiologie des handicaps qui commence à se développer depuis peu de temps.
2. Faciliter la recherche appliquée, la réalisation de prototypes et leur évaluation. D'une façon générale, faire le bilan et aider la recherche et le développement des aides techniques qui facilitent la vie des personnes handicapées.
3. Faire aussi le point sur ce qui existe et soutenir l'industrie française spécialisée ou l'industrie non spécialisée qui fabrique de tels produits. Faire le bilan des importations et voir quelle place peut prendre la France au niveau européen voir international.
4. Améliorer la distribution et le service après-vente par une certaine coordination de ce qui existe.
5. Faire circuler l'information à tous les niveaux.

Avec en particulier, la réalisation d'un grand salon biannuel en coordination avec les autres manifestations européennes.

Dr Dominique BOULONGNE
Président d'HANDITEC